



ORGANISME DE FORMATION

FCBA Équipe Commercial Formation

10, rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne
Tél. 01 72 84 97 22

formation@fcba.fr
formation.fcba.fr

Parcours modulaire Concepteur d'enveloppes bois

PARCOURS MODULAIRE

Public

Concepteurs – Architectes – Entreprises – Conducteurs de travaux – Economistes – Bureaux d'Études – Bureaux de contrôle – Techniciens – Concepteurs – Négoces...

Objectifs pédagogiques

Une paroi à ossature bois, outre la fonction stabilité, assurée par la structure porteuse elle-même, doit répondre à d'autres fonctions comme l'isolation (thermique et acoustique), la protection incendie, être globalement compatible avec la durée de vie attendue et les exigences environnementales de l'ouvrage construit.

Pour apporter de la valeur ajoutée aux produits industriels préfabriqués ou non à ossature bois, il est indispensable de prendre en compte des contraintes normatives et réglementaires, toujours plus exigeantes, voire même dimensionnantes, portant notamment sur la performance thermique, la performance acoustique, la sécurité incendie, et la durabilité des ouvrages.

C'est dans ce but que FCBA propose ce parcours modulaire de formations.

FCBA répond aux critères de financement  Datadock



Moyens pédagogiques et Modalités d'évaluation conformes aux exigences réglementaires. Après réalisation, le stagiaire recevra une Attestation de fin de formation avec précision de ses acquis par objectif pédagogique.

Programme

Parcours modulaire formations : 10 modules - 13 jours|91 heures*

CONCEPTEUR D'ENVELOPPES BOIS

Module 1 - Choix des matériaux et produits pour la construction bois : 1 jour|7 heures*

- Acquérir des connaissances sur le matériau bois, ses dérivés, et les autres matériaux et produits utilisés en construction bois

[voir le programme de ce module](#)

Module 2 - Durabilité des ouvrages en bois : 1 jour|7 heures*

- Concevoir des ouvrages en bois ayant une durabilité optimale
- Appliquer le nouveau fascicule de documentation « Durabilité des éléments et ouvrages en bois » (FD P 20-651)

[voir le programme de ce module](#)

Module 3 - Revêtements extérieurs en bois et ITE : 1 jour|7 heures*

- Maîtriser les techniques d'isolation par l'extérieur
- Concevoir et mettre en oeuvre des façades bois rapportées
- Garantir la qualité des vêtements et bardages extérieurs bois

[voir le programme de ce module](#)

Module 4 - Découverte des systèmes constructifs bois : 2 jours|14 heures*

- Connaître le système de construction à ossature bois : réglementation, méthode de construction par ouvrages

[voir le programme de ce module](#)

Module 5 - Thermique des enveloppes bois : 2 jours|14 heures*

- Appliquer la réglementation thermique en vigueur (RT 2012, RT dans l'existant)
- Prendre en compte les paramètres bioclimatiques lors de la conception des ouvrages bois
- Évaluer la performance thermique des parois et composants des constructions bois
- Identifier et évaluer les solutions techniques disponibles en fonction des contraintes réglementaires et des performances recherchées
- Adapter les solutions techniques à la réhabilitation et à la rénovation thermique

[voir le programme de ce module](#)

Module 6 - Perméabilité à la vapeur d'eau et l'étanchéité à l'air des enveloppes bois : 1 jour|7 heures*

- Concevoir des parois à ossature bois salubres en terme de transferts de vapeur d'eau
- Concevoir un système d'étanchéité à l'air « compatible RT 2012 » dans des bâtiments à ossature bois

[voir le programme de ce module](#)

Module 7 - Etanchéité à l'eau des enveloppes bois : 1 jour|7 heures*

- Concevoir et mettre en oeuvre des enveloppes bois étanches à l'eau

[voir le programme de ce module](#)

Module 8 - Règlementation incendie et solutions constructives bois : 2 jours|14 heures*

- Appliquer la nouvelle annexe nationale résistance au feu
- Connaître la réglementation incendie et mesurer l'impact des Euroclasses afin d'intégrer ces éléments dans la

prescription des ouvrages

- Connaître les règles de correspondance entre les anciens classements M et les Euroclasses
- Maîtriser la nouvelle annexe nationale de l'Eurocode 5 partie 1-2
- Choisir des conceptions d'ouvrages adaptées à la réglementation, pour les façades ossature bois

[voir le programme de ce module](#)

Module 9 - Règlementation acoustique et solutions constructives bois : 1 jour|7 heures*

- Connaître les niveaux exigés par les différentes réglementations
- Répondre à celles-ci par des constructions constructives bois

[voir le programme de ce module](#)

Module 10 - Construction durable - Performance environnementale des produits et des bâtiments bois : 1 jour|7 heures*

- Appréhender les opportunités et contraintes de l'utilisation des produits bois dans les opérations de construction durable intégrant une démarche environnementale
- Décrypter les informations contenues dans une FDES (fiche de déclaration environnement et sanitaire)

[voir le programme de ce module](#)

Nous contacter 01 72 84 97 22